

Des « correspondants santé » dans les lycées des Côtes-d'Armor

Dans le département des Côtes-d'Armor, durant l'année scolaire 2011-2012, quarante lycéens « correspondants santé » ont été formés pour faire passer l'information en matière de prévention et d'accès aux soins auprès de leurs pairs. Le rôle de l'animatrice santé, qui a assuré le suivi et le lien entre les lycéens, les correspondants santé et l'équipe éducative, a été essentiel.

La Maison des adolescents des Côtes-d'Armor a expérimenté, de septembre 2010 à mars 2012, un dispositif de « correspondants santé » dans une dizaine de lycées du département. Cette expérimentation, financée par la Mission d'animation du fonds d'expérimentation jeunesse (MAFEJ), prend appui sur le livre vert *Reconnaître la valeur de la jeunesse* (lire l'article d'A. Pretari et M. Valdenaire p. 32) qui stipule la nécessité de mettre en œuvre des relais de prévention dans le domaine de la santé. Il fallait effectivement commencer par reconnaître aux jeunes de la valeur, des compétences et de l'énergie pour bâtir en confiance, et avec eux, un projet innovant.

Inciter les jeunes à consulter les services compétents

Force est de constater que les articles publiés dans la presse, les flyers, affichettes, actions et sites Web d'information de prévention en santé – qui ne font pourtant pas défaut – ont leurs limites en termes d'efficacité. De surcroît, le taux de suicide enregistré en Bretagne se situe à des niveaux particulièrement élevés depuis un certain nombre d'années (tout comme au niveau national), en particulier chez les 15-24 ans¹. Pour rendre les jeunes acteurs de leur santé, un réseau de lycéens « correspondants santé » a été mis en place en Côtes-d'Armor. Il a pour mission d'atténuer en nombre et en gravité les comportements à risques, amener les jeunes en difficulté à identifier leurs besoins, les guider pour repérer et solliciter les différents services mis à leur disposition.

Dans certains cas, le plus convaincant des prescripteurs pour un jeune c'est l'un de ses pairs. Pour actionner ce levier, la Maison des adolescents a fait le pari d'un

travail en commun entre équipes éducatives et correspondants santé², avec un double objectif : faire connaître les services ressources³ et diffuser par et entre pairs l'information en prévention pour que les jeunes se l'approprient.

« Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends », disait Benjamin Franklin ; le réseau de correspondants santé positionne les jeunes comme sujets et non comme cibles passives d'un message de prévention standardisé, ne prenant en compte ni leur singularité ni l'environnement territorial et social. L'expérimentation a permis de constater que les jeunes sont sensibles à l'instauration d'échanges durables et à la prise en compte de leur opinion. Ils tiennent également à proposer des actions et à se faire les porte-parole d'autres lycéens. C'est ainsi que des expositions, cinés-débats ont pu être organisés parmi d'autres activités (ouverture d'un point info-santé, présentation d'outils particuliers, visites de services, etc.).

Les dix lycées sollicités ont décidé de participer à cette expérimentation⁴. En deux ans, soixante jeunes se sont engagés comme correspondants santé, majoritairement des internes, disponibles pour des rencontres mensuelles (hors heures de cours). Le réseau s'est étoffé et partiellement renouvelé d'une année sur l'autre : ainsi environ quarante correspondants santé étaient en fonction lors de l'année scolaire 2011-2012, pour un public bénéficiaire d'environ cinq mille cinq cents élèves.

L'animatrice de santé : médiatrice

La clé de voûte du projet réside dans la relation de confiance tripartite entre l'animatrice de santé, les élèves et l'équipe éducative. L'animatrice de santé

accompagne les jeunes correspondants, diffuse des connaissances, apporte son concours à la réflexion, favorise l'expression des jeunes – tout en les modérant un peu si nécessaire –, joue le rôle de catalyseur des échanges entre jeunes et adultes, etc. Elle est extérieure à l'établissement, ce qui facilite une certaine neutralité et rend l'action pérenne. C'est elle qui instaure des temps d'échange d'égal à égal avec les infirmières, CPE, assistants sociaux. La confiance des jeunes envers l'équipe éducative s'en est trouvée renforcée. Et quelques élèves ont par la suite sollicité un membre de cette équipe pour des demandes personnelles.

Les prérogatives des correspondants santé ont été définies et des limites posées. Ainsi, toutes les précautions ont été prises pour qu'ils restent dans leur rôle de vecteur d'information, ne se trouvent jamais en difficulté par rapport à une demande particulière d'un autre jeune. En effet, ils n'ont pas à endosser le rôle de sentinelle et doivent impérativement réorienter une demande d'aide individuelle vers les professionnels de l'établissement. L'animatrice santé a particulièrement veillé à conserver ce positionnement.

Une charte d'engagement partagé

Pour formaliser l'engagement et cadrer les échanges, une Charte du correspondant santé⁵ a été élaborée. Des outils d'échange et de suivi ont été mis en place. Les professionnels ressources ont été repérés au sein de chaque établissement. Les fondamentaux avant toute intervention ont été rappelés : dialogue avec leur famille, le médecin traitant, etc. Dans un second temps, les correspondants santé ont bénéficié de modules d'information pour améliorer

leur connaissance des services et professionnels ressources (santé, social, orientation, etc.). Un carnet de bord réunit toutes ces informations. Échanges et suggestions sont consignés par écrit et un point périodique est effectué. Le réseau de correspondants santé s'est également appuyé sur l'utilisation des nouveaux médias : page Facebook, SMS, messagerie Internet.

Des professionnels davantage sollicités

Il ressort de l'évaluation qui a été faite de ce dispositif par un professionnel extérieur les faits saillants suivants :

- le rôle de correspondant santé valorise le potentiel des jeunes et permet d'activer les ressources existantes (internes au lycée et externes) ;
- parmi les difficultés majeures constatées, recueillir l'adhésion des professionnels tout d'abord, puis des jeunes, réclame du temps. Mais les jeunes volontaires se sont par la suite montrés constants ;
- des bénéfices immédiats ont été observés : une plus importante sollicitation des

professionnels des lycées (visite chez l'infirmière, rencontre de l'assistante sociale), mais aussi en termes de prise en compte des « problématiques de santé » que les correspondants santé pouvaient dès lors mieux percevoir par leur dialogue avec d'autres jeunes. Dans certains établissements, un « espace santé » a été créé et animé par les jeunes eux-mêmes. Des campagnes d'information sur la contraception d'urgence ont été organisées dans les établissements. Enfin, l'expérimentation a permis de mieux connaître les professionnels ressources extérieurs à l'établissement, les modalités de prise de rendez-vous en Point accueil écoute jeunes (PAEJ), les consultations médicales, etc.

La période de fin d'expérimentation est parfois difficile à négocier, particulièrement lorsqu'émerge de part et d'autre des souhaits de pérennisation de l'action. Faute de moyens complémentaires, le dispositif a été mis en sommeil après mars 2012. Des demandes de nouveaux financements sont en cours pour reprendre ce travail auprès des mêmes établissements afin de réactiver le réseau

à compter de septembre 2012. L'objectif sera de continuer à capitaliser l'expérience du projet et peut-être même de le développer encore.

Daniel Merrien

Coordinateur,

Svetlana Riverain

Animatrice santé,

Maison des adolescents, Saint-Brieuc.

1. http://orsbretagne.typepad.fr/TB_suicide_2012/MORTALITE/FICHE-MORTALITE.pdf

2. Une dizaine de lycées publics et privés, d'enseignement général, technique ou professionnel : la très grande majorité des jeunes y sont scolarisés... on y trouve notre public !

3. Sanitaires, sociaux, associations, etc.

4. Guingamp (lycées Jules-Vernes, Montbareil, Pavie, Kernilien, Pommerit-Jaudy, Notre-Dame), Saint-Brieuc (lycées Marie-Balavenne, Freyssinet, Jean-Moulin), Rostrenen-Centre Bretagne (Lycée Rosa-Parks).

5. La charte du correspondant santé stipule notamment le caractère « volontaire et personnel » de l'engagement qui doit être pris pour l'ensemble de l'année scolaire. La fonction centrale du correspondant santé est de « véhiculer de l'information », surtout il « ne doit en aucun cas se substituer aux professionnels (...) auxquels il adresse les jeunes qui sollicitent une aide ». Par ailleurs, il n'est pas habilité à prendre en charge les problématiques personnelles qui pourraient lui être exposées. »

Une expérience européenne d'éducation par les pairs auprès d'adolescents

Dans les Alpes-Maritimes, trente-trois jeunes pairs ont été formés à la prévention des conduites à risques, dans le cadre d'un programme européen. L'accent a notamment été mis sur la formation des pairs, fortement épaulés par des adultes référents. L'évaluation souligne l'intérêt de la démarche, sans occulter les difficultés rencontrées.

De septembre 2009 à mars 2012¹, le programme intitulé « Peer education » a été mis en place dans les Alpes-Maritimes par la Mutualité française Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) auprès d'adolescents de 13 à 18 ans, en milieu scolaire et hors scolaire. Il s'est déroulé dans le cadre du programme de coopération européenne Alcotra, en partenariat avec l'Agence sanitaire

locale d'Imperia (Ligurie, Italie) et l'Agence sanitaire locale d'Alba/Bra (Piémont, Italie), et a été mis en œuvre en parallèle avec un programme de coopération européenne Interreg impliquant l'agence sanitaire locale de Verbania (Piémont, Italie) et l'université des Sciences appliquées de la Suisse italienne (SUPSI) de Lugano (Canton de Tessin, Suisse).

Objectif : prévention des comportements à risques

Ce programme est né de la volonté des différents partenaires européens d'échanger sur leurs pratiques en promotion de la santé et de mettre en place des actions communes de prévention des conduites à risques chez l'adolescent. En France, il a été financé par l'Union européenne, le conseil régional

Paca, le conseil général des Alpes-Maritimes, l'agence régionale de santé et la Mutualité française Paca.

Le programme vise la prévention du mal-être et des comportements à risques auprès de groupes d'adolescents, dans le cadre scolaire ou hors scolaire, avec la participation de pairs. Quatre structures d'accueil : le collège Roland-Garros et l'association La Semeuse à Nice, le lycée Pierre-et-Marie-Curie à Menton, la MJC « Centre social » Ranguin à Cannes, ont souhaité s'engager et désigné des adultes référents du projet, chargés de l'accompagnement du groupe de pairs.



Support de prévention créé par les éducateurs avec les pairs du lycée Pierre-et-Marie-Curie.